



I.F.A.S. Institut Formation Aide-Soignant
UFA Lycée "Les 3 Vallées"
2, Avenue de l'Ermitage - THONON



LY.P.P.R.A
Ensemble scolaire La Mure

Rue des Alpes - BP 5
38350 LA MURE

FORMATION d'AIDE-SOIGNANT EN APPRENTISSAGE



CONTACT :

Thonon Les Bains :

04.50.71.77.88 / 06.40.44.29.01

La Mure :

04.76.30.95.45 / 06.40.44.29.01

Courriel : ifas.thonon@cneap.fr

I - CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- Avoir entre 17 et 29 ans révolus à la date de l'entrée en formation.
- Avoir conclu un contrat d'apprentissage avec un employeur (Etablissements de santé, Soins à domicile, Structures d'accueil pour personnes âgées ou handicapées ...).
- Etre reconnu apte à exercer ce métier par un médecin agréé.
- Fournir un certificat de vaccination.
Vaccins obligatoires : DT Polio, Hépatite B et IDR à la tuberculine, COVID.

N'hésitez pas à demander un dossier auprès de l'IFAS

II - FORMATION

Formation réalisée en alternance :

- ↪ I.F.A.S. (cours théoriques)
- ↪ Stages (attribués par l'I.F.A.S.).
- ↪ Structure d'apprentissage.

-Formation en **18 mois**

-Formation en **12 mois** pour les titulaires d'un BAC pro SAPAT ou ASSP

III - CONDITIONS FINANCIERES

- ↪ Rémunération de l'apprenti :

Rémunération 1 ^{ère} année d'exécution du contrat			
Moins de 18 ans 27% du SMIC 432,81 €	De 18 ans à 20 ans 43% du SMIC 689,29 €	De 21 ans à 25 ans 53% du SMIC 849,59 €	26 ans et plus 100% du SMIC 1 603 €
Rémunération 2 ^{ème} année d'exécution du contrat			
Moins de 18 ans 39% du SMIC 625,17 €	De 18 ans à 20 ans 51% du SMIC 817,53 €	De 21 ans à 25 ans 61% du SMIC 977,83 €	26 ans et plus 100% du SMIC 1 603 €

- ↪ Aides financières possibles :
 - Carte Pass'Région.
 - Aide financière au permis de conduire sous conditions (500€).
 - Possibilité d'internat

IV - LE METIER D'AIDE-SOIGNANT

SES ACTIVITES :

- ↪ Dispenser des soins d'hygiène et de confort;
- ↪ Observer la personne et mesurer les principaux paramètres liés à son état de santé.
- ↪ Aider l'infirmière à la réalisation des soins.
- ↪ Assurer l'entretien de l'environnement immédiat de la personne et la réfection des lits
- ↪ Entretien du matériel de soin.
- ↪ Transmettre ses observations par oral et par écrit pour maintenir la continuité des soins.
- ↪ Accueillir, informer et accompagner les personnes et leur entourage.
- ↪ Accueillir et accompagner les stagiaires en formation.

LIEUX D'EXERCICE :

- ↪ Etablissements de santé (Hôpitaux généraux, Etablissements de soins de suite et de réadaptation...).
- ↪ Soins à domicile.
- ↪ Structures d'accueil pour personnes âgées ou handicapées.

COMMENT :

- ↪ En équipe pluridisciplinaire
- ↪ En collaboration et sous la responsabilité de l'infirmier(ère).